

**PIERRE ET VACANCES**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 98 934,63€  
Siège social : L'Artois – Espace Pont de Flandre – 11 rue de Cambrai – 75947 Paris Cedex 19  
316 580 869 R.C.S. Paris  
(la « Société »)

**FORMULAIRE DE VOTE**

VOTE DE LA CLASSE DES **CHIROGRAPHAIRES SIMPLES** (LA « CLASSE ») DU 8 JUILLET 2022 A 12H00 DANS LES LOCAUX DU SALON ETOILE SAINT HONORE – CENTRE DE CONFERENCE ETOILE SAINT-HONORE, 21/25 RUE DE BALZAC 75008 PARIS, FRANCE

**EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 60.000.000 EUROS EN PRINCIPAL INITIAL ET PORTANT INTERET AU TAUX DE 4,25% L'AN ET VENANT A ECHEANCE LE 30 DECEMBRE 2022**

Code ISIN : FR0013187812

(les « EuroPP 2022 »)

**EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 76.000.000 EUROS EN PRINCIPAL INITIAL ET PORTANT INTERET AU TAUX DE 3,90% L'AN ET VENANT A ECHEANCE LE 14 FEVRIER 2025**

Code ISIN : FR0013311719

(les « EuroPP 2025 » et avec les EuroPP 2022 les « EuroPP » ou les « Obligations »)

**Attention** : ce formulaire doit être reçu par Aether Financial Services (l'Agent Centralisateur) au plus tard le 5 juillet 2022 à 23h59 (heure de Paris).

Pour les modalités de participation au vote de la Classe, veuillez lire attentivement les explications qui figurent au dos de ce formulaire. Veuillez noter **qu'afin que ce formulaire soit pris en compte pour le vote de la Classe, les paragraphes 1, 2 et 3 doivent être dûment et entièrement complétés, le cas échéant transmis avec l'attestation de capacité dûment complétée ainsi que les pièces justificatives, dans le délai visé ci-dessus.**

Les termes commençant par une majuscule utilisés dans le présent formulaire et qui n'y sont pas définis ont le sens qui leur est donné dans l'avis de convocation.

<b>1/ INFORMATION SUR L'OBLIGATAIRE (A remplir)</b>			
<b>Prénom et nom de famille ou Dénomination sociale</b>			
<b>Adresse ou Siège social</b>			
<b>Nombre d'Obligations détenues</b>			
<b>2/ PARTICIPATION AU VOTE DE LA CLASSE (Cochez une case)</b> <i>En tout état de cause, ce formulaire de vote délivré pour un vote de la Classe est valable pour les éventuels votes de la Classe successifs convoqués sur le même ordre du jour.</i>			
a. <input type="checkbox"/> Je souhaite <b>ASSISTER</b> au vote de la Classe.			
b. <input type="checkbox"/> <b>JE VOTE PAR CORRESPONDANCE.</b> Connaissance prise de l'unique résolution proposée au vote de la Classe, je vote de la manière suivante :			
	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
Résolution			
c. <input type="checkbox"/> <b>JE DESIGNE COMME MANDATAIRE</b> , sans possibilité de substitution ou de subdélégation, une personne tierce mandatée pour voter en mon nom :			
<b>Prénom et nom de famille ou Dénomination sociale</b>			
<b>Adresse ou Siège social</b>			
<b>3/ SIGNATURE (Remplir et signer)</b>			
<b>Prénom et Nom de famille du signataire</b>		<b>Date</b>	
<b>Qualité</b>		<b>Signature</b>	

## COMMENT PARTICIPER AU VOTE DE LA CLASSE

Pour participer, vos obligations doivent être inscrites à votre nom sur un compte-titres tenu par BNP Paribas Securities Services le 6 juillet 2022, soit le deuxième jour ouvré précédant la date du vote de la Classe, à zéro heure (00h00), heure de Paris (la « **Record Date** »).

### **RETOUR DU PRÉSENT FORMULAIRE**

Veillez retourner ce formulaire de vote dûment complété et signé à l'Agent Centralisateur :

#### **Aether Financial Services**

36 rue de Monceau

75008 Paris

[pierreetvacances@aetherfs.com](mailto:pierreetvacances@aetherfs.com)

(avec l'objet de l'e-mail indiquant « Formulaire de vote [*Nom de l'obligataire*] »)

**Afin d'être pris en compte pour le vote de la Classe, ce formulaire dûment complété doit être reçu par l'Agent Centralisateur à une date antérieure de trois (3) jours calendaires à celle de la date du vote de la Classe, soit au plus tard le 5 juillet 2022 à 23h59 (heure de Paris).**

### **MODES DE PARTICIPATION AU VOTE DE CLASSE**

#### **1/ Assister en personne au vote de la Classe**

Vous pouvez cocher la case correspondante sur le formulaire au paragraphe 2(a).

Pour accéder au vote de la Classe, vous devrez présenter les Documents Justificatifs<sup>1</sup> (étant précisé qu'un modèle d'attestation de capacité est joint au présent formulaire de vote).

Vous ne pourrez pas entrer dans la salle sans l'un de ces documents.

#### **2/ Vote par correspondance**

Vous devez remplir le paragraphe 2(b) du formulaire en cochant (i) la case "Je vote par correspondance" et (ii) l'une des trois cases "POUR", "CONTRE" ou "ABSTENTION" pour la résolution. Conformément à l'article L.228-61 du Code de commerce, les formulaires n'indiquant aucun vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

#### **3/ Désigner un mandataire (sous réserve de certaines interdictions légales)**

Dans ce cas, vous devez compléter le paragraphe 2(c) en (i) cochant la case "Je désigne comme mandataire" du formulaire et préciser le nom de votre mandataire.

Conformément aux dispositions de l'article L. 228-62 du Code de commerce, il est rappelé que (i) les administrateurs de la Société (ii) ses directeurs généraux, (iii) ses commissaires aux comptes, ou (iv) ses salariés ainsi que (v) leurs ascendants, descendants et conjoints, ne peuvent être mandataires. En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 228-63 du Code de commerce, ne peuvent être mandataires les personnes auxquelles l'exercice de la profession de banquier est interdit ou qui sont privées du droit de diriger, d'administrer ou de gérer une société.

---

<sup>1</sup> A savoir (i) une pièce d'identité en cours de validité de la personne physique présente, (ii) l'attestation de capacité dûment remplie et signée et (iii) pour les personnes morales, (a) la copie des statuts, un extrait du registre du commerce et des sociétés (ou l'équivalent de l'un de ces documents en droit applicable à la personne morale démontrant la capacité de la personne physique présente à voter) et (b) si la personne physique n'est pas le représentant légal de la personne morale, la délégation de pouvoir ou le mandat spécial signé par le représentant légal.

### **AVIS IMPORTANT**

**Conformément aux dispositions de l'article L. 228-61 du Code de commerce :**

- **tout bulletin de vote ne comportant pas de sens de vote ou exprimant une abstention sera comptabilisé comme un vote contre ;**
- **tout bulletin comportant deux votes contradictoires sera comptabilisé comme un vote contre.**

**Un Obligataire ne peut à la fois voter par correspondance et désigner un mandataire. Toutefois, si les deux paragraphes 2(b) et 2(c) de ce formulaire sont remplis, seule la procuration sera prise en compte.**

# ATTESTATION DE CAPACITE

Le soussigné :  
(*prénom et nom de la personne physique*)

atteste, par la présente, être dûment habilité et disposer de tous pouvoirs pour voter sur le projet de plan sauvegarde accélérée de Pierre et Vacances SA, au nom et pour le compte de la personne morale dont la dénomination figure ci-après :

(indiquer *dénomination, forme et siège social et numéro d'identification au registre du commerce et des sociétés, nom, prénom, domicile, date et lieu de naissance de la personne physique Obligataire mandante*)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

dans le cadre du vote de la Classe des Chirographaires Simples en date du 8 juillet 2022

Fait à ....., le.....2022

(signature)

Pièces jointes :

- photocopie de la pièce d'identité du signataire
- justificatifs des pouvoirs du signataire (en ce inclus toute la chaîne de pouvoir depuis le représentant légal de l'Obligataire)